

Aperçu du Fonds

CST Spark Inc.



Portefeuille d'éducation 2041 CST Spark

le 5 janvier 2022

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille d'éducation 2041 CST Spark (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec CST Spark Inc. au 1-800-461-1700 ou à info@cstspark.ca ou visitez www.cstspark.ca

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du Fonds: CSM2041

Date de création: 5 janvier 2022

Valeur totale du Fonds au 5 janvier 2022: s.o. – nouveau fonds

Ratio des frais de gestion (RFG): s.o. – nouveau fonds

Gestionnaire du Fonds: C.S.T. Spark Inc.

Gestionnaire du Portefeuille: Gestion d'actifs
BlackRock Canada Limitée

Distributions: annuelles, en décembre

Placement minimal: Achat récurrent de 10 \$

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement fondamental du Fonds est d'offrir la possibilité d'une plus-value du capital et d'un revenu aux fins du financement d'études postsecondaires qui devraient commencer entre 2040 et 2042. Le Fonds investira principalement dans une combinaison diversifiée composée de fonds négociés en bourse offrant une exposition aux titres à revenu fixe, au marché monétaire, aux équivalents de trésorerie et aux actions. La répartition réelle de l'actif du Fonds sera ajustée tous les trimestres à mesure que le portefeuille de placements évolue au fil du temps, passant d'une concentration en actions à une concentration en titres à revenu fixe. Lorsque le Fonds approche sa date d'échéance, la composition de l'actif passe à une répartition beaucoup plus prudente, la majorité des actifs étant affectés à des titres à revenu fixe et/ou à des titres du marché monétaire et des équivalents de trésorerie.

10 principaux placements En date du 5 janvier 2022

Cette information n'est pas disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds.

Répartition des placements En date du 5 janvier 2022

Cette information n'est pas disponible puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds.

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible.

Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

C.S.T. Spark Inc. estime que la volatilité du fonds est **faible à moyenne**. Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par C.S.T. Spark Inc.

En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour plus d'informations, consultez la rubrique Classification des risques du Fonds à la page 21 de votre guide d'utilisation des descriptions des fonds figurant dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section indique le rendement des parts du Fonds depuis sa création. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ces frais réduisent le rendement du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible car le Fonds est nouveau et n'a pas encore terminé son premier exercice.

Rendements annuels

Cette section indique le rendement des parts du Fonds au cours des dernières années. Cette information n'est pas disponible car le Fonds est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts du Fonds sur une période de 3 mois. Cette information n'est pas disponible car le Fonds est nouveau.

Rendement moyen

Cette section indique le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts du Fonds. Cette information n'est pas disponible car le Fonds est nouveau.

À qui le Fonds est-il destiné?

Considérez ce Fonds si:

- vous souhaitez un portefeuille de placement qui devient plus conservateur à mesure que la date d'échéance du Fonds approche;
- vous cherchez à financer des études postsecondaires qui commencent vers 2041;
- vous voulez un Fonds qui gèrera activement une composition d'actifs diversifiée adaptée à l'horizon du Fonds;
- vous êtes à l'aise avec un risque d'investissement faible à moyen et prêt à accepter certaines fluctuations de la valeur marchande de votre investissement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré tel qu'un régime enregistré d'épargne-études. L'impôt est reporté pendant que vous détenez le Fonds dans le REEE, cependant, les montants versés à titre de paiements d'aide aux études seront un revenu imposable pour le bénéficiaire et les montants retirés à titre de paiement de revenu accumulé seront un revenu imposable pour le souscripteur.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du Fonds. Les frais - y compris les commissions - peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables lorsque vous achetez, échangez ou faites racheter des parts du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais du fonds sous-jacent et des frais d'exploitation, y compris les frais d'opérations. Les frais de gestion annuels correspondent à 1,3 % (plus les taxes applicables) de la valeur du Fonds. Le coût moyen pondéré des frais et des charges des fonds sous-jacents est de 0,20 % (y compris les taxes applicables), de la valeur du Fonds, calculé en fonction de la composition de l'actif cible du Fond et des ratios des frais de gestion des fonds négociés en bourse sous-jacents qui vont de 0,06 % à 0,72 % de la valeur liquidative quotidienne de chaque fonds. Étant donné que ce Fonds est nouveau, ses frais d'exploitation et ses frais d'opérations ne sont pas encore connus.

Renseignements sur la commission de suivi

Il n'y a pas de commission de suivi.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Pénalité de négociation à court terme	2 % du montant racheté ou échangé dans les 30 jours suivant leur achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Insuffisance de fonds	40 \$ par effet, payés directement par vous
Frais de transfert de compte sortant	50 \$ par transfert, déduits du solde de votre compte
Paiement par chèque	10 \$ par chèque, déduits du montant du chèque
Remplacement de chèque perdu ou arrêt de paiement	20 \$ par effet, déduits du montant du nouveau chèque
Relevés papier	2 \$ par relevé, déduits du solde de votre compte

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit:

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Autres renseignements concernant le Fonds

Obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec C.S.T. Spark Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.



1600 - 2235 Sheppard Ave E
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Tél. : 1-800-461-7100

Lundi, mardi et vendredi: 9 h à 17 h HE

Mercredi et jeudi: 9 h à 19 h HE

Samedi: 10 h à 18 h HE

Courriel: info@cstspark.ca

Site Web: www.cstspark.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.